

# DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST  
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK  
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7  
TÉL. 514 849 4007  
TÉLÉCOPIE 514 849 2195  
COURRIEL energie @mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 19 novembre 2007

M<sup>e</sup> Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie  
Régie de l'énergie  
800 Place Victoria  
Bureau 255  
Montréal (Qué.)  
H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3637-2007 - Phase 2.  
Cause tarifaire 2008 de *Gazifère inc.*


**Demande de frais de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* en phase 2.**

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de déposer sous pli la demande de frais de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* en phase 2 du présent dossier.

Nous attirons votre attention sur le fait que les heures de préparation de l'analyste, Monsieur Jacques Fontaine, sont supérieures de 13,7 heures au barème de 50 heures prévu à la décision D-2007-105. Nous soumettons respectueusement que ce dépassement du barème a été rendu nécessaire afin que notre analyste puisse procéder à un examen complet du *Plan global en efficacité énergétique* de *Gazifère inc.* et des problématiques spécifiques que posaient ses différents programmes au présent dossier, le tout tel qu'il appert du rapport de Monsieur Fontaine (C-2-6, SÉ-AQLPA-1, Doc. 1) et des précisions apportées sur celui-ci en réponse aux demandes de renseignement de la Régie (C-2-8, SÉ-AQLPA-2, Doc. 1).

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.  
Procureur de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*

c.c. La demanderesse.